

✓ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MODIFICATION COMPOSITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** membres de la commission d'appel d'offres

PRESIDENT :	BURDIN Jean-Pierre
DELEGUES TITULAIRES :	COPPA Joseph
	CURTET Christiane
	HAMELIN Philippe
	MARCELLIN Jean-Louis
	NANTOIS Christiane
DELEGUES SUPPLEANTS :	COCCHI Pierre
	RIGOLETTI Christine
	BUET Jean-Pierre
	GERY Michelle
	GOLLION Marie-Françoise

✓ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION COMPOSITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **PROCLAME** membres du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- RIGOLETTI Christine
- CARREL Fabienne
- VALLEZ Marc
- BUET Jean-Pierre
- CHIRPAZ Hervé
- FICCHI Bruna
- ANQUETIL Sylvie
- GOLLION Marie-Françoise.

✓ BAIL POUR LOCAUX SAINTE-THERESE

Lors de sa séance du 27 septembre 2006, le conseil municipal avait été informé de la proposition de la Maison Diocésaine pour la mise à disposition à la commune de BASSENS de locaux aménagés au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse d'une surface de 340 m² pour un loyer mensuel hors charge de 1 900 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité,

- **DE CONCLURE** un bail de droit commun et de longue durée avec l'association diocésaine de Chambéry pour la mise à disposition de locaux au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse, sise 1 rue Sainte-Thérèse à BASSENS

FINANCES

✓ ENERGIES RENOUVELABLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE : AIDES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune s'est engagée dans une politique en faveur des administrés pour l'acquisition d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable et de développement durable en accordant, depuis le 1^{er} avril 2006, une aide financière forfaitaire de :

- 200 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel
- 300 € pour l'installation d'un système solaire combiné.

FONCIER

✓ ACQUISITION TERRAIN LONGEFAND

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la commune a l'opportunité d'acheter les terrains appartenant à la famille CARRON sis à Longefand.

Ces terrains classés en zone UF au P.L.U. forment une enclave dans la propriété communale ; et leur acquisition permettrait de normaliser le stade de football, situé sur le terrain limitrophe.

./...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, **à l'unanimité**,

- **D'ACHETER** à la famille CARRON le tènement foncier à Longefand cadastré
 - section B n° 114 d'une surface de 570 m² constitué d'une petite maison avec appentis en mauvais état situé 10 rue de Longefand,
 - section B n° 120 comprenant un terrain d'une superficie de 2 420 m² ;
- **DE FIXER** le prix d'acquisition à 175 875 € ;

URBANISME - TRAVAUX

✓ DEMANDE DE SUBVENTION POUR EXTENSION ATELIERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a procédé aux acquisitions foncières nécessaires à l'agrandissement des ateliers municipaux.

Les travaux envisagés permettraient de :

- remettre aux normes le bâtiment existant ;
- regrouper les locaux dits « de confort » (sanitaires, cuisine, espace commun, bureau du chef d'équipe et salle de réunion) ;
- créer un magasin de stockage et un entrepôt de rangement ;
- aménager l'espace extérieur (accès et stationnement des véhicules, zones de stockage extérieures, quai de déchargement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, **à l'unanimité**,

- **DE SOLLICITER** une subvention au Conseil Général pour le projet d'extension des ateliers municipaux ;
- **D'INSCRIRE** au budget communal les crédits nécessaires pour l'opération précitée, le coût des travaux étant estimé à 1 500 000 € T.T.C. ;
- **DE S'ENGAGER** à commencer les travaux au cours de l'année où ils seront programmés.

**REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL :
MERCREDI 09 JUILLET 2008 A 19H. EN MAIRIE**
